

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mardi 13 avril 2021 à 18h30

Nombre de conseillers présents ou représentés à l'ouverture de la séance :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
M. Serge BACCOU			X	Arrivée à 18h45
M. Henri BEC	X			
M. Bruno BERRAH	X			
Mme Patricia BERTHOMIEU		X		Représentée par M. Alain CASTAN
M. Thierry CALMEL	X			Désigné secrétaire de séance
M. Alain CARALP	X			
M. Alain CASTAN	X			
Mme Patricia CATHALA		X		Représentée par M. Pierre CROS
M. Didier CAYLA	X			
Mme Valérie CHABOT		X		Représentée par M. Bruno BERRAH
Mme Marcelle COUDERC		X		Représentée par M. Bruno DAMBLEMONT
Mme Françoise CRASSOUS		X		Représenté par M. Jean-François GUIBBERT
M. Pierre CROS	X			
M. Bruno DAMBLEMONT	X			
Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	X			
M. Frédéric FABRE			X	
M. Cédric GARCIA	X			
M. Bernard GUERRERE		X		Représenté par Mme Géraldine ESCANDE-COLIN
M. Jean-François GUIBBERT	X			
Mme Maryse LACOMBE	X			
Mme Catherine LIMORTÉ	X			
Mme Brigitte MATHE-MAURY	X			
M. Thierry MAURAT		X		Représenté par M. Pierre CROS
M. Michel PEPOZ	X			
M. Jean-Pierre PEREZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Nathalie PIQUES	X			
Mme Marlène PUCHE		X		Représentée par M. Alain CARALP
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI	X			
M. Michel SANCHEZ	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Robert SENAL	X			
Mme Martine SIGNOUREL	X			
Mme Brigitte SOULET	X			
Mme Mireille TORTES	X			
Mme Maryline TUCA		X		Représentée par M. Robert SENAL
M. Philippe VIDAL			X	Arrivée à 18h34
TOTAL	25	9	3	

P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

I. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le Président accueille les élus dans la salle polyvalente de la commune de Lespignan à 18h30. Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

II. DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil communautaire est appelé à nommer le secrétaire de séance. Monsieur Thierry CALMEL (Colombiers) est nommé pour remplir ces fonctions et le Président l'invite à faire l'appel des présents.

18h34 – Arrivée de monsieur Philippe VIDAL.

Le Président donne la parole à monsieur Philippe VIDAL, Maire de Cazouls-lès-Béziers, pour une présentation du bilan d'activité du SIVOM Orb & Vernazobres.

III. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 MARS 2021

Le procès-verbal du 16 mars 2021 est adopté à l'unanimité.

IV. COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT PRISES EN APPLICATION DE SES DÉLÉGATIONS

Décision n° DP_2021_009 :

Liste des décisions prises pour les marchés publics et les avenants du 15 janvier 2021 au 2 mars 2021 ;

Décision n° DP_2021_010 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 3 demandeurs, pour un montant total de 3 178 € ;

Décision n° DP_2021_011 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 7 demandeurs, pour un montant total de 7 778 € ;

Décision n° DP_2021_012 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 4 demandeurs, pour un montant total de 3 646 € – Abroge et remplace la décision DP_2020_018 du 6 mai 2020 ;

Décision n° DP_2021_013 :

Attribution de subventions intercommunales complémentaires dans le cadre du PIG départemental de l'Hérault, pour 18 demandeurs, pour un montant total de 17 567 € – Abroge et remplace la décision DP_2021_002 du 15 janvier 2021 ;

Les Conseillers communautaires en prennent acte.

V. DÉLIBÉRATIONS

1	Délocalisation temporaire des séances du Conseil communautaire	21.027.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	26	Pour :	35
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve la délocalisation des prochaines séances du Conseil communautaire :

- du 1^{er} juin 2021 à la salle « Michel Galabru » de la commune de Nissan-Lez-Ensérune,
- du 6 juillet 2021 à la salle du Temps libre de la commune de Colombiers.

2	Désignation du Président de séance pour le vote des comptes administratifs 2020 pour le budget principal et les budgets annexes	21.028.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	26	Pour :	35
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil désigne monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, comme Président de séance pour le vote de l'ensemble des comptes administratifs 2020 de La Domitienne.

3	Budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du Compte de gestion 2020	21.029.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	26	Pour :	35
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	2	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	9 856 045,95	10 248 289,44	392 243,49
Section d'investissement	2 953 546,52	3 639 137,44	685 590,92
Total du budget	12 809 592,47	13 887 426,88	1 077 834,41

4	Budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif 2020	21.030.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	33
Présents :	25	Pour :	33
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	4	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2020 du budget Principal constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **392 243,49 €**.

Le résultat reporté du 2019 s'établit à **676 657,03 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de **1 068 900,52 €**.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2020 s'établit à **685 590,92 €**.

Le solde d'investissement reporté 2019 s'établit à **1 304 186,67€**.

Le solde d'investissement 2020 final s'établit donc à **1 989 777,59 €**.

Le résultat des restes à réaliser 2020 s'établit à **- 790 773,12 €**.

5	Budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.031.1
----------	---	-----------------

18h45 - Arrivée de monsieur Serge BACCOU.

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget Principal comme suit :

1 989 777,59 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté R001.

725 368, 50 € de l'excédent de fonctionnement capitalisé au 1068.

343 532,02 € en report de fonctionnement au R002.

6	Fiscalité directe locale des ménages – Taxe d’habitation, taxe foncière sur les propriétés non bâties, taxe d’enlèvement des ordures ménagères – Vote des taux 2021	21.032.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l’unanimité, le Conseil fixe les taux de la fiscalité des ménages pour 2021, conformément au tableau ci-après :

IMPOTS MENAGES	
BUDGET 2021	
ASSIETTES FISCALES	TAUX
TH	10,78%
TFNB	3,29%
TEOM	18,40%

7	La fiscalité directe locale des entreprises – Vote du taux 2021	21.033.1
----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l’unanimité, le Conseil fixe le taux de la cotisation foncière des entreprises pour 2021, sans augmentation par rapport à 2020, à 30,18 %.

8	Budget primitif 2021 du budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne – Vote	21.034.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l’unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l’exercice 2021 du budget Principal de la Communauté de communes La Domitienne qui s’équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	11 127 840,55	11 127 840,55
Section d'investissement	4 983 603,40	4 983 603,40
Total du budget	16 111 443,95	16 111 443,95

9	Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion 2020	21.035.1
----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	5 261 139,08	5 445 443,72	184 304,64
Section d'investissement	341 614,47	937 331,60	595 717,13
Total du budget	5 602 753,55	6 382 775,32	780 021,77

10	Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif 2020	21.036.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	26	Pour :	34
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **184 304,64 €**.

Le résultat reporté du 2019 s'établit à **682 328,48 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de 866 633,12 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2020 s'établit à **595 717,13 €**.

Le solde d'investissement reporté 2019 s'établit à **101 609,91 €**.

Le solde d'investissement 2020 final s'établit donc à 697 327,04 €.

Le résultat des restes à réaliser **2020** s'établit à – **52 774,71 €**.

11	Budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne – Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.037.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés comme suit :

339 873,34 € en résultat de fonctionnement reporté au R002.

778 125,71 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au R001.

528 886,12 € de l'excédent de fonctionnement capitalisé au 1068.

12	Budget primitif 2021 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne – Vote	21.038.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2021 du budget annexe Gestion des Déchets Ménagers et Assimilés de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	6 254 890,34	6 254 890,34
Section d'investissement	1 943 616,15	1 943 616,15
Total du budget	8 198 506,49	8 198 506,49

13	Budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation du compte de gestion 2020	21.039.1
----	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	27	Pour :	29
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	787 106,50	942 161,91	155 055,41
Section d'investissement	979 988,51	1 861 896,42	881 907,91
Total du budget	1 767 095,01	2 804 058,33	1 036 963,32

14	Budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation et vote du compte administratif 2020	21.040.1
----	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	27
Présents :	26	Pour :	27
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	3	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à hauteur de **155 055,41€**.

Le résultat reporté de 2019 s'établit à **26 369,97 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de 181 425,38 €.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2020 s'établit à hauteur de **881 907,91 €**.

Le solde d'investissement reporté 2019 s'établit à hauteur de **- 500 731,10 €**.

Le solde d'investissement 2020 final s'établit donc à 381 176,81 €.

Le résultat des restes à réaliser 2020 s'établit à **57 728,48 €**.

15	Budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne – Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.041.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	27	Pour :	29
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées comme suit :

381 176,81€ en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au R001.

181 425,38 € de l'excédent d'exploitation capitalisé au 1068.

16	Budget primitif 2021 du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne – Vote	21.042.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	27	Pour :	29
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2021 du budget annexe Collecte et Traitement des Eaux Usées de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	1 135 244,50	1 135 244,50
Section d'investissement	1 656 868,67	1 656 868,67
Total du budget	2 792 113,17	2 792 113,17

17	Budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation du compte de gestion 2020	21.043.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	27	Pour :	29
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	453 191,64	459 762,51	6 570,87
Section d'investissement	283 664,99	876 561,67	592 896,68
Total du budget	736 856,63	1 336 324,18	599 467,55

18	Budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation et vote du compte administratif 2020	21.044.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	27
Présents :	26	Pour :	27
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	3	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation,

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à hauteur de **6 570,87 €**.

Le résultat reporté de 2019 s'établit à **59 804,46 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de **66 375,33 €**.

En section d'investissement,

Le solde de l'exercice 2020 s'établit à hauteur de **592 896,68 €**.

Le solde d'investissement reporté 2019 s'établit à hauteur de **- 408 377,95 €**.

Le solde d'investissement 2020 final s'établit donc à **184 518,73 €**.

Le solde des restes à réaliser 2020 s'établit à **- 36 274,06 €**.

19	Budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne - Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.045.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	27	Pour :	29
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau comme suit :

184 518,73 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au R001.

66 375,33 € en résultat d'exploitation reporté au R002.

20	Budget primitif 2021 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne - Vote	21.046.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	27	Pour :	29
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2021 du budget annexe Captage, Traitement et Distribution d'Eau de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	634 168,66	634 168,66
Section d'investissement	772 318,34	772 318,34
Total du budget	1 406 487,00	1 406 487,00

21	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation du compte de gestion 2020	21.047.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section de fonctionnement	269 993,52	316 151,20	46 157,68
Total du budget	269 993,52	316 151,20	46 157,68

22	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne - Approbation et vote du compte administratif 2020	21.048.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	26	Pour :	34
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section de fonctionnement :

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **46 157,68 €**.

Le résultat reporté du 2019 s'établit à **2 612,35 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de 48 770,03 €.

23	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne – Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.049.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) comme suit :

48 770,03 € en résultat de fonctionnement reporté au R002.

24	Budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne – Fixation du produit de taxe attendu pour l'année 2021	21.050.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil arrête le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2021 à 201 199,93 euros.

25	Budget primitif 2021 du budget annexe Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) de la Communauté de communes La Domitienne – Vote	21.051.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2021 du budget annexe GEMAPI de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section de fonctionnement	374 412,16	374 412,16
Total du budget	374 412,16	374 412,16

26	Budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation du compte de gestion 2020	21.052.1
----	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	10 753 953,15	11 490 023,83	736 070,68
Section d'investissement	10 299 139,89	10 567 070,51	267 930,62
Total du budget	21 053 093,04	22 057 094,34	1 004 001,30

27	Budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation et vote du compte administratif 2020	21.053.1
----	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	26	Pour :	34
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2020 du budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation :

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **736 070,68 €**.

Le résultat reporté du 2019 s'établit à **- 162,04 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de 735 908,64 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2020 s'établit à **267 930,62 €**.

Le solde d'investissement reporté 2019 s'établit à **-528 045,27 €**.

Le solde d'investissement 2020 final s'établit donc à - 260 114,65 €.

Le solde des restes à réaliser **2020 s'établit 0 €**.

28	Budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne – Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.054.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget annexe de la Zone Economique Via Europa comme suit :

475 793,99 € en report d'exploitation au R002.

260 114,65 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au D001.

260 114,65 € de l'excédent d'exploitation capitalisé au 1068.

29	Budget primitif 2021 du budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne – Vote	21.055.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2021 du budget annexe de la Zone Economique Via Europa de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	13 768 411,99	13 768 411,99
Section d'investissement	10 986 642,65	10 986 642,65
Total du budget	24 755 054,64	24 755 054,64

30	Budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation du compte de gestion 2020	21.056.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	147 576,05	147 576,05	0,00
Section d'investissement	161 424,52	145 507,93	-15 916,59
Total du budget	309 000,57	293 083,98	-15 916,59

31	Budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne – Approbation du compte administratif 2020	21.057.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	26	Pour :	34
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2020 du budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation :

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **0 €**.

Le résultat reporté du 2019 s'établit à **18 175,85 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de 18 175,85 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2020 s'établit à **- 15 916,59 €**.

Le solde d'investissement reporté 2019 s'établit à **3 753,48 €**.

Le solde d'investissement 2020 final s'établit donc à - 12 163,11 €.

Le résultat des restes à réaliser **2020** s'établit à **0 €**.

32	Budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne – Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.058.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée comme suit :

6 012 ,74 € en report d'exploitation au R002.

12 163,11 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au D001.

12 163,11 € de l'excédent d'exploitation capitalisé au 1068.

33	Budget primitif 2021 du budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne – Vote	21.059.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2021 du budget annexe de la Zone Economique Peyre Plantée de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	233 132,74	233 132,74
Section d'investissement	187 629,11	187 629,11
Total du budget	420 761,85	420 761,85

34	Budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet – Approbation du compte de gestion 2020	21.060.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte de gestion du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne, dressé pour l'exercice 2020 par le Comptable Public, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)	Résultats (€)
Section d'exploitation	561 420,29	563 013,08	1 592,79
Section d'investissement	56 481,33	109 633,92	53 152,59
Total du budget	617 901,62	672 647,00	54 745,38

35	Budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet - Approbation et vote du compte administratif 2020	21.061.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales, le Président de la Communauté de communes n'est pas comptabilisé comme membre présent dans le calcul du quorum et s'est retiré au moment du vote. Il a également le pouvoir de madame Marlène PUCHE.

Monsieur Philippe VIDAL, 2^{ème} vice-Président, a pris la présidence de la séance.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	34
Présents :	26	Pour :	34
Représentés :	8	Contre :	0
Absents :	3	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif 2020 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne constaté comme suit :

En section d'exploitation :

Le résultat de l'exercice 2020 s'établit à **1 592,79 €**.

Le résultat reporté du 2019 s'établit à **- 1 139,89 €**.

Le résultat de clôture 2020 est donc de 452,90 €.

En section d'investissement :

Le solde de l'exercice 2020 s'établit à **53 152,59 €**.

Le solde d'investissement reporté 2019 s'établit à **71 431,95 €**.

Le solde d'investissement 2020 final s'établit donc à 124 584,54 €.

Le résultat des restes à réaliser **2020** s'établit à **- 15 053,67 €**.

36	Budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet - Affectation du résultat de l'exercice 2020	21.062.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil décide d'affecter le résultat 2020 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet comme suit :

452,90 € en solde d'exécution de la section d'exploitation reporté au R002.

124 584,54 € en solde d'exécution de la section d'investissement reporté au R001.

37	Budget primitif 2021 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet – Vote	21.063.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	27	Pour :	35
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	1

Ne prend pas part au vote : Jean-Pierre PEREZ.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil adopte le budget primitif pour l'exercice 2021 du budget annexe Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet de la Communauté de communes La Domitienne qui s'équilibre en dépenses et en recettes, conformément au tableau ci-après :

Libellés	Dépenses (€)	Recettes (€)
Section d'exploitation	617 816,04	617 816,04
Section d'investissement	211 675,54	211 675,54
Total du budget	829 491,58	829 491,58

38	Refacturation aux budgets annexes et au budget de l'Office de Tourisme La Domitienne des frais de structure	21.064.1
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Philippe VIDAL.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil vote les coûts de mutualisation suivants :

LIBELLE	MONTANT ARRETE AU VU DES CHARGES SUPPORTEES	MONTANTS PLAFONNES PROPOSES POUR 2021
POLE ENVIRONNEMENTAL ET DEVELOPPEMENT DURABLE	524 175 €	
Gestion des Déchets Ménagés et Assimilés	353 456 €	353 456 €
Balayeuses	170 719 €	
POLE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	196 253 €	
Maison de l'economie	43 107 €	
Administration droit des sols	43 107 €	
Port Départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet	110 039 €	20 000 €
OFFICE DE TOURISME	292 033 €	292 033 €
POLE POPULATION ET QUALITE DE VIE	248 499 €	
Action culturelle	41 866 €	
Habitat et logement	28 930 €	
Bibliothèques et médiathèques	45 922 €	
Jeunesse	28 930 €	
Service en faveur des personnes âgées	28 930 €	
Crèches et garderies	44 991 €	
Centres de loisirs	28 930 €	
EAU ET ASSAINISSEMENT	70 000 €	
EAU	35 000 €	35 000 €
ASSAINISSEMENT	35 000 €	35 000 €
TOTAL	1 330 960 €	735 489 €

39	Remplacement d'un Conseiller municipal au sein des commissions thématiques intercommunales	21.065.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil approuve le remplacement de monsieur Alain CHARBONNIER par monsieur Éric ROUSSEL au sein de la commission « Protection et mise en valeur de l'environnement ».

40	Désignation des représentants de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) – Mise à jour	21.066.1
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37
Présents :	27
Représentés :	9
Absents :	1

Suite au décès de monsieur Alain CHARBONNIER, Conseiller municipal de la commune de Nissan-Lez-Ensérune, il convient de procéder à son remplacement au sein du SMDA dans lequel il était représentant suppléant.

Il convient également de désigner un représentant suppléant de la commune de Vendres.

La désignation des délégués appelés à siéger dans les syndicats mixtes fermés doit se faire au scrutin secret.

Pour le représentant de la commune de Nissan-Lez-Ensérune :

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Jean-René BENALET (Conseiller municipal de la commune).

Madame Géraldine ESCANDE-COLIN et monsieur Bruno BERRAH procèdent au dépouillement.

Résultat du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 2
- d. Nombre de vote blanc : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 34
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
Jean-René BENALET	34	Trente-quatre

Pour le représentant de la commune de Vendres :

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Richard VASSAKOS (Conseiller municipal de la commune).

Madame Géraldine ESCANDE-COLIN et monsieur Bruno BERRAH procèdent au dépouillement.

Résultat du premier tour de scrutin :

- a. Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 36
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de vote blanc : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 35
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
Richard VASSAKOS	35	Trente-cinq

Sur 36 membres présents ou représentés au moment du vote, le Conseil :

- désigne monsieur Jean-René BENAZET, nouveau représentant suppléant de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat mixte du Delta de l'Aude (SMDA), en remplacement de monsieur Alain CHARBONNIER,
- désigne monsieur Richard VASSAKOS, nouveau représentant suppléant de la Communauté de communes La Domitienne au sein du Syndicat mixte du Delta de l'Aude (SMDA),
- met à jour la liste des représentants en conséquence.

41	Vignerons du Pays d'Ensérune (VPE) – Attribution d'une subvention au projet de « Street Art » du caveau de Cazouls-lès-Béziers – Approbation et autorisation de signature	21.067.2
----	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve l'attribution d'une subvention de 3 000 euros à la cave des Vignerons du Pays d'Ensérune (VPE) ; sachant que conjointement le projet est porté par l'office du tourisme qui subventionne à hauteur de 3000 euros également,
- autorise monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

42	Vœu suite au gel du 7 avril 2021 qui a fortement sinistré l'agriculture	21.068.1
----	--	-----------------

Rapporteur : Alain CARALP.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil demande au gouvernement la mise en place d'un véritable PLAN de SAUVETAGE de l'agriculture avec des règles adaptées s'écartant de la complexité de certains dispositifs existants annihilant toute éligibilité, en regard, des multiples milliards du plan de relance consacré aux autres secteurs économiques et qui étaient nécessaires.

43	Pépinière d'entreprises Innovosud – Convention d'objectifs et de financement 2018-2021 – Avenant n°1 – Approbation et autorisation de signature	21.069.2
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le projet d'avenant n°1 à la convention d'objectifs et de financement,
- autorise monsieur le Président à le signer.

44	Pépinière d'entreprises Innovosud – Cotisation et attribution d'une subvention pour l'année 2021 – Approbation et signature	21.070.2
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve l'attribution d'une subvention de 26 180 euros à la pépinière d'entreprises Innovosud pour l'année 2021,
- approuve le paiement de la cotisation de 1 500 euros.

45	Convention de partenariat dispositif L'OCCAL entre la région Occitanie et la Communauté de communes La Domitienne – Avenant bilatéral n°1 – Approbation et autorisation de signature	21.071.2
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- décide de compléter l'enveloppe avec une contribution de 50 000 euros supplémentaires pour la dotation au dispositif du Fonds régional L'OCCAL,
- approuve l'avenant bilatéral n°1 à la convention de partenariat et d'autoriser monsieur le Président à le signer.

46	Chambre d'Agriculture de l'Hérault – Convention de mise en place d'un service d'aide à la décision pour les agriculteurs dans la gestion des vagues de froid et de chaleur : AgriPredict® – Approbation et autorisation de signature	21.072.2
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention de participation au projet de création de l'outil d'alerte AgriPredict® et son financement à hauteur de 5 000€,
- autorise monsieur le Président à la signer.

47	Renouvellement du Plan de réception et de traitement des déchets du port départemental Vendres en Domitienne Le Chichoulet – Approbation et autorisation de signature	21.073.2
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-Pierre PEREZ.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le renouvellement du plan de réception et traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires pour le port départemental du Chichoulet valable pour une durée de trois ans,
- autorise monsieur le Président à le signer.

48	Convention d'objectifs et de moyens entre la Communauté de communes La Domitienne et l'office de Tourisme La Domitienne – Approbation et autorisation de signature	21.074.2
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Jean-Pierre PEREZ.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	35
Présents :	27	Pour :	35
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	1

En tant que Président de l'Office de tourisme, Jean-Pierre PEREZ ne prend pas part au vote.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil :

- approuve les termes de la convention d'objectifs entre la Communauté de communes La Domitienne et l'Office de Tourisme La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

49	Convention de mise à disposition du service DéclaLoc' – Téléservice de déclaration des locations de courtes durées – entre la Communauté de communes La Domitienne et Hérault Tourisme – Approbation et autorisation de signature	21.075.2
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-Pierre PEREZ.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention de mise à disposition du service DéclaLoc – Téléservice de déclaration des locations de courte durée – entre Hérault Tourisme et la Communauté de communes La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

50	Convention de mise à disposition du service DéclaLoc entre la Communauté de communes La Domitienne et ses communes membres – Approbation et autorisation de signature	21.076.2
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Jean-Pierre PEREZ.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve les termes de la convention de mise à disposition du service DéclaLoc entre la Communauté de communes La Domitienne et ses communes membres,
- autorise monsieur le Président à la signer.

51	Convention de mandat pour la réalisation des travaux de réseaux d'eau et d'assainissement relatifs à l'opération « SCCV Maraussan stade » sise chemin du stade sur la commune de Maraussan – Approbation et autorisation de signature	21.077.3
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Christian SEGUY.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	29
Présents :	27	Pour :	29
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstentions :	7

Ne prennent pas part au vote : Serge BACCOU, Marcelle COUDERC (représentée par Bruno DAMBLEMONT), Bruno DAMBLEMONT, Viviane ROUQUET-TAFANI, Robert SENAL, Maryline TUCA (représentée par Robert SENAL), Philippe VIDAL.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil :

- approuve les termes de la convention de mandat entre La Domitienne et la commune de Maraussan, pour la réalisation des travaux de réseaux d'eau et d'assainissement relatifs à l'opération « SCCV Maraussan stade » sise chemin du stade sur la commune de Maraussan,
- autorise monsieur le Président à la signer.

52	Convention de partenariat « Hérault Mobilités » entre La Domitienne et le Département de l'Hérault – Approbation et autorisation de signature	21.078.3
-----------	--	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention de partenariat « Hérault Mobilités » entre La Domitienne et le Département de l'Hérault,
- autorise monsieur le Président à la signer.

53	Convention Rezo Pouce entre la SCIC Rezo Pouce et La Domitienne – Approbation et autorisation de signature	21.079.3
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Serge PESCE.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve la convention Rezo Pouce entre la SCIC Rezo Pouce et La Domitienne,
- autorise monsieur le Président à la signer.

54	Convention pour le fonctionnement du réseau intercommunal des médiathèques et de la ludothèque itinérante entre La Domitienne et ses communes membres – Renouvellement et mise à jour – Approbation et autorisation de signature	21.080.4
-----------	---	-----------------

Rapporteur : Alain CASTAN.

Nombre de Conseillers en exercice :	37	Suffrages exprimés :	36
Présents :	27	Pour :	36
Représentés :	9	Contre :	0
Absents :	1	Abstention :	0

A l'unanimité, le Conseil :

- approuve le renouvellement et la mise à jour de la convention pour le fonctionnement du réseau intercommunal des médiathèques et de la ludothèque itinérante entre la Domitienne et ses communes membres,
- autorise monsieur le Président à la signer.

VI. FIN DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h25.

VII. MISE À DISPOSITION DU COMPTE-RENDU

Le compte-rendu est publié sur le site internet de La Domitienne. Il est également consultable au siège de la Communauté.

Vu le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Compte-rendu dressé le 14 avril 2021,

Le Président,

Alain CARALP



